

## **REUNION du 20 Décembre 2011**

Tous les membres du Conseil Municipal de Livinhac-le-Haut sont convoqués mardi 20 décembre 2011 à 18h00, dans la Salle du Conseil de la Mairie.

Monsieur Roland JOFFRE, Maire, préside et ouvre la séance.

Présents : MM. JOFFRE, ALARY, BENAZETH, COURNEDE, RUMEAU, ROCHE, TOURNIE

Mmes, GARRIGOUX-ALLIGUIE, GIROU, MAS, MOLENAT,

Excusés: FOULQUIER (donne pouvoir à ROCHE), REMES (donne pouvoir à MAS)

Absents : CANTALOUBE, ROQUEFORT

### **ORDRE DU JOUR**

Le compte rendu du Conseil Municipal du 09 novembre 2011 est approuvé à l'unanimité.

#### **01/ RECENSEMENT DE LA POPULATION 2012 : RECRUTEMENT DE DEUX AGENTS RECENSEURS**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame MAS afin d'expliquer le recensement de la population. Madame MAS informe l'assemblée que la commune aura à procéder à l'enquête de recensement de la population en 2012.

La collecte débutera le 19 janvier 2012 et se terminera le 18 février 2012.

Cette collecte nécessite le recrutement de deux agents recenseurs. Aussi, la Municipalité s'est adressée à Pôle Emploi afin d'obtenir un listing de personnes habitant sur Livinhac-le-Haut et étant à la recherche d'un emploi.

Après divers entretiens, deux personnes ont été retenues à savoir Madame BOUSSEAU Florence et Madame GRATACAP Sylvie.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement de ces deux agents recenseurs.

## **02/ TARIFICATION DE LA REDEVANCE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF APPLICABLE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2012**

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée une augmentation de la tarification de la redevance de l'assainissement collectif applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Il propose de conserver la prime fixe d'assainissement collectif à 68,00 € hors taxes et d'augmenter la part proportionnelle (prix au m<sup>3</sup>) de 0,05 € hors taxes qui passerait donc de 0,80 € à 0,85 € hors taxes.

Il explique cette augmentation annuelle par les futurs travaux d'assainissement collectif sur les hameaux de Laroque-Bouillac, Lissartel et Penchot.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

## **03/ QUESTIONS DIVERSES**

Commission des affaires agricoles : Monsieur le Maire évoque le projet de Monsieur JURION (musée de l'uniforme) qui souhaiterait reconstituer des batailles et organiser « un bivouac » sur des terres agricoles. Il propose à la commission de se réunir afin de discuter de ce projet.

Livre retraçant le stockfish de la vallée : la communauté de communes de la Vallée du Lot va acheter une centaine de livres réalisés par Monsieur BERNAT et Monsieur CROZES. Monsieur le Maire informe l'assemblée que les personnes intéressées par ce livre pourront l'acheter.

Commission des finances : Madame GARRIGOUX-ALLIGUIE fait un compte rendu de la dernière commission des finances qui a permis de faire le point sur les principaux investissements réalisés en 2011. Elle fait part des subventions octroyées par le Conseil Général de l'Aveyron pour l'aménagement de la RD 21 (environ 81000,00 € + 12000,00 € de FAL) et par le Conseil Régional (12000,00 €). Il a été question des projets pour l'année 2012 à savoir principalement l'aménagement de la salle d'animation de Laroque-Bouillac et la mise en souterrain des réseaux de la Rd 21 (tranche n°3).

Demande de subvention : Monsieur le Maire fait lecture d'une demande de subvention par un enfant de Livinhac-le-Haut dans le cadre d'un voyage scolaire. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas octroyer de subvention en indiquant que toutes les autres demandes précédentes ayant le même objet avaient été refusées.

Syndicat intercommunal adduction eau potable (SIAEP) : Monsieur le Maire fait un compte rendu de la dernière réunion du SIAEP Nord-Decazeville concernant le prix de l'eau. Il informe le Conseil Municipal d'une augmentation de 2% sur le m<sup>3</sup> d'eau.

Aire Espace Sports et Loisirs : Le Conseil Général a octroyé une aide exceptionnelle de 8000,00 euros pour la réalisation de ce projet qui s'ajoute aux subventions octroyées par l'Etat et le Conseil Régional.

Initiation à l'utilisation du défibrillateur : l'association « Villefranchement Cœur » propose en partenariat avec la Croix-Rouge une formation d'une heure à l'utilisation du défibrillateur. Un courrier est adressé aux associations et aux employés communaux afin de connaître les personnes intéressées par cette formation.

Gîte d'étape communal : Monsieur le Maire indique que la recette totale du gîte entre juillet 2010 et juillet 2011 réalisée par Madame RIDOUX est de 43246.00 euros. La Commune perçoit 17 649.20 euros de la recette totale.

Transport scolaire : à compter du 03 janvier 2012 sera mis en place un transport scolaire desservant Laroque-Bouillac et Penchot pour les enfants fréquentant l'école Prosper Alfarc.

Société Publique Locale (SPL) : Monsieur le Maire fait part de la proposition du Conseil Général de l'Aveyron de la création d'une société publique locale au 1<sup>er</sup> semestre 2012 qui aurait pour objectif d'apporter une solution à la fin des prestations de l'ingénierie publique assurées par les services de l'Etat. Toutes les communes du Département sont conviées à adhérer à cette société privée à fonds 100% publics en devenant actionnaire à hauteur de 100,00 euros. Monsieur le Maire fait donc lecture du projet de statuts et de fonctionnement de la SPL. Le Conseil Municipal devra se prononcer ultérieurement sur cette proposition.

ASPIBD : achat de 10 DVD à 10,00 euros l'unité concernant le 50<sup>ème</sup> anniversaire des grèves de 1961.

Commission des travaux : Monsieur ALARY liste les travaux en régie prévus pour 2012 à savoir : pose des jeux pour enfants au parking du Lac, réalisation d'une dalle dans les locaux à poubelles situés sous l'église, réalisation de garde-corps autour de l'église, reprise des trottoirs à la cité Al Garric et à la cité Gai Soleil, aménagement du terrain à Laroque-Bouillac, terrassement et empierrement entre la Treille et le Thabor (chemin du GR 65), assainissement de la rue Panassié, chemin de Lissartel (terrassement du talus proche de chez Monsieur BRASQUIES).....

Par ailleurs, des entreprises interviendront :

- pour l'enfouissement des réseaux de la RD 21 jusqu'au Petit,
- pour le changement des candélabres à la rue de l'Egalité et aux Esplagnes,
- pour les menuiseries à l'école.....

Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI): suite au schéma départemental soumis par la Préfecture aux communes aveyronnaises et aux délibérations de tous les conseils municipaux, la CDCI a donné son avis sur la nouvelle carte intercommunale. Monsieur le Maire

informe l'assemblée qu'un amendement a été voté par nos représentants sans concertation préalable qui stipule en particulier que la Communauté de Communes de la Vallée du Lot ne sera pas rattachée à la Communauté de Communes du Bassin Decazeville-Aubin mais restera une communauté de communes à part entière qui intègrera cependant la commune de Bouillac.

Projet de la création d'une bibliothèque : Monsieur le Maire et les représentants de la commune ont présenté au conseil communautaire le projet d'une bibliothèque sur la commune de Livinhac-le-Haut qui serait porté par la communauté de communes afin d'obtenir les subventions de l'Etat, de la Région et du Département. Monsieur JOFFRE informe l'assemblée que les communes d'Almont-les-Junies et de Saint-Parthem sont contre ce projet culturel.

Attribution de la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) : Suite à leur demande, Monsieur le Maire a rencontré les employées municipales intervenant à l'école qui souhaitent se voir attribuer la NBI à laquelle elles peuvent prétendre de par la polyvalence de leurs missions exercées. Monsieur le Maire a donné son accord et décide d'attribuer la NBI à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 à Mesdames GALEAS, BENAZETH, SEGOND (école) ainsi qu'à Madame LYPRENDI (service administratif) qui exercent des fonctions polyvalentes.

La séance est levée à 19h30